

NOM :

Prénom :

Classe :

Année scolaire 2025 - 2026

DOSSIER UNIQUE**CANTINE – GARDERIE–A.L.S.H(centres de loisirs)****1/ RETRAIT du DOSSIER :**

- Distribution en classe à partir du **Mardi 10/06/2025** *pour les enfants scolarisés et présents en classe dans nos écoles*
- Sur place au service du **Mardi 10/06 au Jeudi 14/08/2025**
En Mairie à partir du **Mardi 10/06/2025**
- Sur le site Mairie www.cazoulslesbeziers.com
o (rubrique enfance/jeunesse>portail famille)

**2/ RETOUR DOSSIER + INSCRIPTION SEPTEMBRE
DIRECTEMENT AU SERVICE :**

- **Sur rdv cas particuliers uniquement** - le **JEUDI 31 Juillet** - matin 8h30/12h00
 - **MERCREDI 27/08** de 8H30 à 12H00 et 13H30 à 17H30
 - **JEUDI 28/08** de 8H30 à 12H00 et 13H30 à 17H30
 - **VENDREDI 29/08** de 8H30 à 12H00  **fermé l'après-midi**
- Paiement inscriptions de Septembre (garderies – repas – Alsh mercredi) par chèque ou espèces directement au service lors du dépôt de dossier.

RENTREE DES CLASSES : Lundi 1 Septembre 2025

IMPORTANT ! Le retour du dossier unique est obligatoire pour ouvrir l'accès aux services périscolaires et extrascolaires en 2025.2026. Il est donc obligatoire de venir faire valider l'enregistrement au service les 27.28.29 Août pour pouvoir bénéficier du service dans l'année scolaire.

ATTENTION : aucun dossier ne sera pris en compte en dehors des permanences indiquées ci-dessus.

Tout dossier incomplet ou non remis, entrainera la radiation immédiate de l'enfant au sein de nos services périscolaires/extrascolaires

Service Jeunesse : chemin de l'enclos – 34370 CAZOULS LES BEZIERS
Tél : 04.67.32.97.64 – Mail : maison-des-jeunes7@wanadoo.fr

MAIRIE DE CAZOULS LES BEZIER- Service jeunesse

1/ Fiche de renseignements

A remplir et à remettre au service jeunesse

NOM ENFANT :PRENOM ENFANT :

NE(E) LE :/...../..... àDépartement :

ADRESSE :

.....Commune :

Partie réservée au service/ne pas remplir

CLASSE :INSTITUTEUR :

Numéros de téléphones :

TRAVAIL RESPONSABLE 1 :PORTABLE RESPONSABLE 1 :

FIXE :

Adresse mail :@.....

TRAVAIL RESPONSABLE 2 :PORTABLE RESPONSABLE 2 :

FIXE :

Adresse mail :@.....

Autres personnes que les parents ou responsables légaux habilités à récupérer l'enfant :

M. ou MME.....n° de tél :

M. ou MME.....n° de tél :

M. ou MME.....n° de tél :

PARENTS :

RESPONSABLE 1 NOM :Prénom :

Date naissance :/...../.....lieu naissance :départ(.....)

RESPONSABLE 2 NOM :Prénom :

Date naissance :/...../.....lieu naissance :départ(.....)

Situation des parents : / ☐ célibataires / ☐ mariés / ☐ vie maritale / ☐ divorcés / ☐ séparés / ☐ veuf(ve)

MEDECIN DE FAMILLE :N° de tél :

Adresse :

Compagnie d'assurance scolaire (responsabilité civile et Individuelle accident) :

Nom/compagnie.....N°contrat.....

➤ Fournir copie de l'assurance scolaire

NUMERO DE SECURITE SOCIALE :

REGIME D'APPARTENANCE : / ☐ GENERAL n° Allocataire CAF :

/ ☐ AGRICOLE n° MSA :

/ ☐ AUTRES :

2/ Autorisations parentales

A remplir et à remettre au service jeunesse

AUTORISATION D'HOSPITALISATION EN CAS D'URGENCE

Je soussigné MME/MR.....responsable légal de l'enfant (nom/prénom).....autorise l'équipe encadrante à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

DATE : SIGNATURE :

AUTORISATION DE PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES en activités périscolaires ou en ALSH

☐ J'autorise mon enfant à la pratique des activités physiques et sportives dans le cadre périscolaire

☐ Je n'autorise pas mon enfant à la pratique des activités physiques et sportives dans le cadre périscolaire

DATE : SIGNATURE :

AUTORISATION PHOTOS de L'ENFANT POUR COMMUNICATION

Dans le cadre de la communication locale sur nos activités périscolaires (garderies, centres de loisirs) nous diffusons dans l'année des articles visant à communiquer sur notre service. Des photos avec vos enfants en activité sont susceptibles d'être diffusées avec ces articles.

☐ J'autorise l'équipe encadrante à prendre et diffuser des photos de mon enfant
☐ je n'autorise pas l'équipe encadrante à prendre et diffuser des photos de mon enfant

DATE : SIGNATURE :

3 / Acceptation des règlements intérieur

A remplir et à remettre au service jeunesse

Je soussigné (e) Madame ou Monsieur :

Responsable 1 ☐

Responsable 2 ☐

Représentant légal ☐

De l'enfant :

NOM :.....Prénom :.....Classe :.....

➤ Déclare avoir bien pris connaissance des règlements intérieurs des services Cantine scolaire / Garderies ALP / A.L.S.H et les accepter.

Ces règlements sont mis en ligne sur le site internet de la commune > rubrique « enfance et jeunesse » > « centres de loisirs » et « accueils périscolaires ». Ces règlements sont également disponibles en format papier, sur simple demande au service jeunesse.

Fait à Cazouls les Béziers, le :

Signatures des parents ou du représentant légal :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON 2025.2026

1. Enfant :

Nom Prénom..... Classe.....

Date de naissance.....

Cette fiche permet de recueillir les informations nécessaires pour les responsables et évite de vous démunir du carnet de santé de l'enfant.

2. Renseignements médicaux concernant l'enfant :

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole : oui non Varicelle oui non

Coqueluche : oui non Scarlatine oui non

Rougeole : oui non Oreillons oui non

Rhumatisme articulaire aigu : oui non Angine oui non

Autres (précisez) :

Allergies :

Asthme / Alimentaires / Médicamenteuses

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si médicaments, fournir une copie de l'ordonnance)

.....
.....
.....

Indiquez les difficultés de santé (accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) et maladies chroniques en précisant les dates et les précautions à prendre :

.....
.....
.....

3. Recommandations utiles des parents :

Votre enfant porte-t-il des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc..... ?

Précisez :
.....
.....

4. Médecin traitant :

Nom du médecin traitant : N° de tél :

Je soussigné responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le(la) responsable à prendre, le cas échéant, toutes les mesures stipulées dans le règlement.

Date..... Nom et signature :

**Fournir la COPIE des pages de VACCINS
+ ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE**

INSCRIPTION CANTINE + GARDERIES MATIN ET SOIR

SEPTEMBRE 2025

NOM :PRENOM :ECOLE :

	LUN	MAR	JEU	VEN	LUN	MAR	JEU	VEN	LUN	MAR	JEU	VEN	LUN	MAR	JEU	VEN	LUN	MAR
	1	2	4	5	8	9	11	12	15	16	18	19	22	23	25	26	29	30
GARDERIE MATIN																		
0.75€/séance																		
REPAS 3.80€/repas																		
GARDERIE SOIR																		
0.75€/séance																		

Cocher cases ci-dessus

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS PERISCOLAIRES (garderies)

1. Ecole élémentaire St Exupéry

- Prise en charge par le service des enfants inscrits les jours sélectionnés uniquement.
- Matin : Arrivée autorisée de l'enfant : de 7h30 à 8h15- fermeture portail à 8h15. (Prise en charge effective des enfants par le personnel de 7h30 à 8h35)
- Soir : 16h45 à 18h00. Sortie libre et échelonnée de 17h00 à 18h00.

DEPARTSEULDE L'ENFANT – école élémentaire St Exupéry (cocher la case uniquement si l'enfant est autorisé à partirseul)

Nom enfant :
Prénom enfant :

Cocher la case si l'enfant est autorisé à partir seul :

2. Ecole maternelle P. Kergomard

- Prise en charge par le service des enfants inscrits les jours sélectionnés uniquement.
- Matin : Arrivée autorisée de l'enfant : de 7h30 à 8h20- fermeture portail à 8h20. (Prise en charge effective des enfants par le personnel de 7h30 à 8h45)
- Soir : 17h00 à 18h00. Sortie libre et échelonnée de 17h00 à 18h00.

Date :

Signature parents:

TARIFICATION CENTRES DE LOISIRS COMMUNAUX 2025.2026

➤ PETITES VACANCES + **MERCREDI** - MATER et PRIMAIRE > formule au choix des familles

	½ journée sans repas petites vacances + MERCREDI ½ JOURNEE	½ journée avec repas MERCREDI ½ JOURNEE	Journée sans repas MERCREDI JOURNEE	Journée avec repas MERCREDI JOURNEE
Tarifs CAF	3.20€	6.20€	4.90€	7.90€
Revenu mensuel < 2700€	4.50€	7.50€	8.50€	11.50€
Revenu mensuel < 3500€	5.00€	8.00€	9.00€	12.00€
Revenu mensuel >> 3500€ * +20%extérieurs	5.50€ / *EXT 6.60	8.50€ / *EXT 10.20	9.50€ / *EXT 11.40	12.50€ / *EXT 15.00

➤ VACANCES ETE MATER > A LA SEMAINE UNIQUEMENT

	Journée sans repas	Journée avec repas	Semaine sans repas	Semaine avec repas
Tarifs CAF	4.90€	7.90€	24.50€	39.50€
Revenu mensuel < 2700€	8.50€	11.50€	42.50€	57.50€
Revenu mensuel < 3500€	9.00€	12.00€	45.00€	60.00€
Revenu mensuel >> 3500€ * +20%extérieurs	9.50€	12.50€	47.50€ / *EXT 57.00	62.50€ / *EXT 75.00

➤ VACANCES ETE PRIMAIRES > A LA SEMAINE UNIQUEMENT

	Journée sans repas	Journée avec repas	Semaine sans repas	Semaine avec repas
Tarifs CAF	5.90€	8.90€	29.50€	44.50€
Revenu mensuel < 2700€	9.50€	12.50€	47.50€	62.50€
Revenu mensuel < 3500€	10.00€	13.00€	50.00€	65.00€
Revenu mensuel >> 3500€ * +20%extérieurs	10.50€	13.50€	52.50€ / *EXT 63.00	67.50€ / *EXT 81.00

***Enfants scolarisé à Cazouls mais résidents extérieurs à la commune : majoration de 20% sur prix plafond**
2 ENFANTS INSCRITS = - 1.5%
3 ENFANTS INSCRITS ou plus = -3%
Inscription : uniquement sur dossier au service (diffusion dossier un mois environ avant ouverture de l'accueil)



ATTENTION : si première inscription à nos services, merci d'apporter votre dernier avis d'imposition.

DATES INSCRIPTION AUX CENTRES DE LOISIRS COMMUNAUX VACANCES 2025.2026

- VACANCES D'AUTOMNE DU LUNDI 20/10/2025 AU VENDREDI 31/10/2025 : **INSCRIPTIONS A PARTIR DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025**
- VACANCES DE NOEL – FERMETURE DU SERVICE
- VACANCES DE FEVRIER DU LUNDI 23/02/2026 AU VENDREDI 06/03/2026 : **INSCRIPTIONS A PARTIR DU LUNDI 2 FEVRIER 2026**
- VACANCES DE PRINTEMPS DU LUNDI 20/04/2026 AU JEUDI 30/04/2026 : **INSCRIPTIONS A PARTIR DU LUNDI 30 MARS 2026**
- VACANCES D'ETE DU LUNDI 06/07/2026 AU VENDREDI 14/08/2026 : **INSCRIPTIONS A PARTIR DU MARDI 8 JUIN 2026**
 - PERMANENCES : lundi 16h00.18h00 – mardi 16h00.18h00 – mercredi 8h30.11h30 - jeudi 16h00.18h00 - vendredi 8h30.11h30
 - ATTENTION : pas de permanence pendant les vacances – urgences sur rdv uniquement (04.67.32.97.64)

MODALITES ET PERMANENCES

- • DOSSIER UNIQUE PERISCOLAIRE ENREGISTRE AU SERVICE avant ou au moment de l'inscription (pour les enfants scolarisés aux écoles St
- • Exupéry et P. Kergomard) Pour les enfants scolarisés à l'extérieur, complétez le document annexe fiche sanitaire.
- • DERNIER AVIS IMPOSITION POUR TARIFICATION sinon tarification journalière maximale appliquée CHAQUE PERIODE DE VACANCES = 1 DOSSIER A REMPLIR et à retourner au service lors des permanences indiquées
- • INSCRIPTIONS UNIQUEMENT SUR DOSSIER ET AU SERVICE AUX PERMANENCES INDIQUEES CI-DESSUS
- DOSSIER VACANCES DISPONIBLES AU SERVICE OU SUR SITE INTERNET DE LA COMMUNE > rubrique centre de loisirs
- PROGRAMMES ACTIVITES DISPONIBLES UNE QUINZAINE DE JOURS AVANT OUVERTURE SUR SITE INTERNET COMMUNE ou au service jeunesse

Site commune : www.cazoulslesbeziers.com

Mail service jeunesse : maison-des-jeunes7@wanadoo.fr

Tel service jeunesse : 04.67.32.97.64

Tel centre de loisirs sur place lors des ouvertures : 06.26.79.31.34

JOURNEE TYPE SCOLAIRE/PERISCOLAIRE

	GARDERIE MATIN	CLASSE	PAUSE MERIDIENNE	CLASSE	GARDERIE SOIR
ECOLE ELEMENTAIRE	7H30 > 8H35 Accueil enfants > 8H15 *service payant à la séance ** inscription préalable obligatoire	8H45 > 11H45	11H45 > 13H45 * Service garderie + repas payant à la séance	13H45 > 16H45	16H45 > 18H00 (sur inscription préalable) > Départs échelonnés libres: *service payant à la séance ** inscription préalable obligatoire
ECOLE MATERNELLE	7H30 > 8H45 Accueil enfants > 8H20 *service payant à la séance ** inscription préalable obligatoire	9H00 > 12H00	12H00 > 14H00 * Service garderie + repas payant à la séance	14H00 > 17H00	17H00 > 18H00 (sur inscription préalable) > Départs échelonnés libres *service payant à la séance ** inscription préalable obligatoire

> CENTRE DE LOISIRS (Aish) LE MERCREDI 7h30 > 18h00 (1/2 journée ou journée avec/sans repas)

Lieu : ECOLE MATERNELLE Accueil 3,11 ans (sur inscription préalable à la séance, au mois, au trimestre avec « fiches mercredi » service payant tarification modulée selon ressources déclarées au service)	7H30 > 9H00 accueil échelonné libre des enfants 9H00 > 12H00 activités 12H00 > 12H30 garderie départs échelonnés libres 13H30 > 14H00 retour externes 14H00 > 17H00 activités 17h00 >18h00 garderie départs échelonnés libres
--	--

Garderie du matin payante : 0,75€ par séance/ enfant (tarif unique)
 Garderie du soir payante : 0,75€ par séance/ enfant (tarif unique)
 ALSH centre de loisirs du mercredi : tarification en vigueur (voir tableau tarifications Aish journée ou demi journée)

DATES INSCRIPTIONS CANTINES SCOLAIRES - GARDERIES – ALSH 2025.2026

L'ouverture des comptes familles 2025.2026 ne peut se faire qu'en présence des parents, il est donc impératif de transmettre les documents signés et remplis même si aucune inscription n'est validée pour le mois de Septembre.

INSCRIPTION Mois de Septembre > CANTINE > GARDERIES > ALSH mercredi RETOUR des dossiers au service	INSCRIPTIONS au SERVICE JEUNESSE UNIQUEMENT : ➤ MERCREDI 27/08/2025 : 8h30.12h00 ET 13h30 à 17h30 ➤ JEUDI 28/08/2025 : 8h30.12h00 ET 13h30 à 17h30 ➤ VENDREDI 29/08/2025 : 8h30.12h00 FERME L'AP MIDI	Attention : Afin d'activer votre compte pour l'année scolaire, le retour du dossier au service est OBLIGATOIRE (même si vous ne prévoyez aucune inscription repas/garderies/alsh pour Septembre)
OBJET	PERMANENCES BUREAU	PERIODE INSCRIPTION
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES OCTOBRE ou OCTOBRE + NOVEMBRE	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 20 SEPTEMBRE 8h00 Au VENDREDI 26 SEPTEMBRE 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES NOVEMBRE	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 15h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 11 OCTOBRE 8h00 Au VENDREDI 17 OCTOBRE 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES DECEMBRE Ou DECEMBRE + JANVIER	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 22 NOVEMBRE 8h00 Au VENDREDI 28 NOVEMBRE 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES JANVIER	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 13 DECEMBRE 8h00 Au VENDREDI 19 DECEMBRE 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES FEVRIER Ou FEVRIER + MARS	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 24 JANVIER 8h00 Au VENDREDI 30 JANVIER 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES MARS	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 14 FEVRIER 8h00 Au VENDREDI 20 FEVRIER 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES AVRIL Ou AVRIL + MAI	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 21 MARS 8h00 Au VENDREDI 27 MARS 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES MAI	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 11 AVRIL 8h00 Au VENDREDI 17 AVRIL 11h30
INSCRIPTION CANTINE- GARDERIES JUIN-JUILLET (2 mois obligatoires)	DIRECTEMENT SUR INTERNET PAR LE PORTAIL FAMILLE OU PERMANENCES SERVICE JEUNESSE : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	DU SAMEDI 23 MAI 8h00 Au VENDREDI 29 MAI 11h30 (Pas de permanence le lundi 25/05-férié)

DATES INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS VACANCES SCOLAIRES

2025.2026

OBJET	PERMANENCES BUREAU	PERIODE INSCRIPTION
INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS AUTOMNE Ouverture du Lundi 20/10 au Vendredi 31/10/2025	UNIQUEMENT AU SERVICE JEUNESSE- permanences : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30 Sur dossier : disponible au service jeunesse ou directement téléchargeable sur site commune	A PARTIR DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025 Dossiers en ligne sur le site de la commune ou directement au service jeunesse
INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS HIVER Ouverture du Lundi 23/02 au Vendredi 06/03/2026	UNIQUEMENT AU SERVICE JEUNESSE- permanences : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30 Sur dossier : disponible au service jeunesse ou directement téléchargeable sur site commune	A PARTIR DU LUNDI 2 FEVRIER 2026 ➤ Première Inscription 2026 : Apporter Dernier Avis imposition pour tarification Dossiers en ligne sur le site de la commune ou directement au service jeunesse
INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS PRINTEMPS Ouverture du Lundi 20/04 au Jeudi 30/04/2026 (Vendredi 1 mai – férié)	UNIQUEMENT AU SERVICE JEUNESSE- permanences : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30 Sur dossier : disponible au service jeunesse ou directement téléchargeable sur site commune	A PARTIR DU LUNDI 30 MARS 2026 Dossiers en ligne sur le site de la commune ou directement au service jeunesse
INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS ETE Ouverture du Lundi 06/07 au Vendredi 14/08/2026	UNIQUEMENT AU SERVICE JEUNESSE- permanences : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30 Sur dossier : disponible au service jeunesse ou directement téléchargeable sur site commune	A PARTIR DU LUNDI 8 JUIN 2026 Dossiers en ligne sur le site de la commune ou directement au service jeunesse

DATES INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS 3.11 ANS MERCREDI 2025.2026

OBJET	PERMANENCES BUREAU	PERIODE INSCRIPTION
INSCRIPTION ALSH 3.11 ans Mercredi (Fiche Septembre uniquement)	PERMANENCES SERVICE JEUNESSE UNIQUEMENT : MERCREDI 27/08, JEUDI 28/08 de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30. VENDREDI 29/08 de 8h30 à 12h00.	Lors du retour du dossier unique au service
INSCRIPTION ALSH 3.11 ans Mercredi Fiches d'Octobre, novembre, Déc...	UNIQUEMENT AU SERVICE JEUNESSE- permanences : Lundi : 16h00.18h00 / Mardi : 16h00.18h00 Mercredi : 8h30.11h30 / Jeudi : 16h00.18h00 Vendredi : 8h30.11h30	Inscriptions possibles aux permanences indiquées (Vous choisissez : Alaséance, aumois, au trimestre)

MERCREDI dès Octobre : **AU CHOIX** > à la séance – au mois – au trimestre (fiches mensuelles d'inscription à remplir disponibles en ligne sur le site commune ou au service jeunesse)

➤ **Pour toute nouvelle inscription en centre de loisirs en 2025.2026, pensez à fournir votre dernier avis d'imposition (du foyer) pour calcul tarification. Inscriptions prises en charge en ALSH dans la limite des places disponibles.**